

Annexe A.

Méthodologie de recherche

Méthodologie

La méthodologie suivante s'applique à l'étude préliminaire, aux études de cas détaillées (qui seront publiées sous format de Documents de travail) et au présent rapport de synthèse.

Recherche documentaire : le corps du présent rapport est dérivé d'une étude approfondie de la littérature secondaire provenant d'un large éventail de sources : rapports nationaux, études et stratégies, rapports internationaux et de la société civile, littérature universitaire et médias. Plus de 1 000 documents et sources ont été consultés en trois langues (anglais, français et portugais). En outre, environ 200 jeux de données primaires ont été examinés, exploités et analysés dans le but d'identifier les tendances sur l'ensemble du continent et notamment dans la sous-région. Plus de 200 sources individuelles sont directement citées dans ce rapport.

L'approche méthodologique, et par conséquent les conclusions de l'étude, sont lourdement influencées par la littérature disponible sur le sujet. La qualité de la littérature secondaire disponible varie selon la zone géographique et le sujet étudié. Par conséquent, l'étude représente tout autant un examen des discussions des économies criminelles et des flux financiers illicites (FFI) en Afrique de l'Ouest qu'une évaluation de l'échelle et de l'impact des activités illicites. L'absence ou la faiblesse des données disponibles dans la région est également problématique. Ce rapport peut néanmoins soutenir que les données et les statistiques sont dérivées d'acteurs internationaux et de sources de renommée internationale, et représente un portrait exact de la littérature secondaire et de l'analyse disponibles sur ce sujet.

Tuesday Reitano, l'auteur principal, a coordonné la préparation et la rédaction du rapport, et coédité les études de cas avec l'OCDE. Une équipe de cinq experts de la Global Initiative against Transnational Organized Crime¹ a également contribué à ce rapport : Karl Lallerstedt, Rob McCusker, Mark Shaw, Marcena Hunter et Theodore Coutts de la Banque mondiale, ainsi que plusieurs assistants de recherche : Iris Oustinoff, Adam Rodrigues, Mohammed Sesay et Jessica Gerken. Les auteurs et contributeurs se sont également appuyés sur l'expertise et l'expérience de plus de 250 membres du Réseau d'experts de la Global Initiative, ainsi que celles des experts en la matière dans différentes directions de l'OCDE. Cette étude, qui combine cette expertise avec les connaissances propres des auteurs, met en jeu différentes expériences thématiques et régionales, ainsi que les compétences techniques associées. Elle bénéficie notamment de décennies de recherches et de partenariats par les auteurs avec des institutions nationales et des organisations de la société civile en Afrique de l'Ouest, et s'appuie sur plusieurs années de travail de terrain avant la réalisation de cette étude dans différents pays de la région. Cela a permis une évaluation complète et courante des tendances et des phénomènes.

Entretiens avec des informateurs clés : 100 informateurs clés ont été interviewés dans le cadre de cette étude, englobant un large éventail d'interlocuteurs et d'experts mondiaux. Ils comprennent des décideurs politiques, des praticiens, des officiers de

police et des analystes de l'OCDE, des Nations Unies et d'autres organes multilatéraux, ainsi que des organisations indépendantes non-gouvernementales et de réflexion, tant au niveau international que régional. Des entretiens ont été menés avec des journalistes nationaux et internationaux ayant enquêté et rédigé des rapports sur l'Afrique de l'Ouest.

Recherches sur le terrain : le rapport, et notamment la compréhension des conséquences des économies criminelles et des FFI, s'appuie sur cinq études de cas approfondies, réalisées par des experts en la matière. Chaque étude de cas a fait l'objet d'une série de visites sur le terrain dans un à trois pays, ainsi que dans les pays membres de l'OCDE. Des entretiens ont été menés avec des représentants nationaux et internationaux des institutions publiques, du secteur privé, de la société civile et des communautés touchées, ainsi qu'avec des décideurs politiques, des praticiens et des experts indépendants internationaux, y compris dans les pays membres de l'OCDE – chose nécessaire pour garantir la fourniture d'informations et de perspectives globales. Le tableau A.1 résume les entretiens réalisés pour le compte de cette étude.

Tableau A.1. **Entretiens réalisés pour le compte de l'étude**

Code de l'entretien	Description de l'entretien
NE-Gov-LE-220915	Chef des enquêtes, Police nationale, Niger, 22 septembre 2015
WA-IOM-130515	Spécialiste en immigration et gestion des frontières, OMI, à Dakar, 13 mai 2015
SEN-GIABA-130515	Multiplés chargés de recherche et chargés politiques seniors, GIABA, 13 mai 2015
UK-Gov-LE-220615	Multiplés membres d'agences nationales de lutte contre la criminalité, Royaume-Uni, 22 juin 2015
CAD-Analyst-220615	Professeur spécialisé en droit et population, université internationale, 22 juin 2015
VIE-UNODC-030515	Expert sur la criminalité en Afrique, organisation internationale, 3 juin 2015
NIG-Corp-Auto-120615	Ingénieur dans l'industrie automobile, entreprise multinationale (internationale), 14 juin 2015
GHA-Corp-Agri-1000615	Directeur des affaires générales, société prestataire de solutions d'intégrité des produits (Ghana), 10 juin 2015
GHA-Gov-090615	Directeur général, autorité gouvernementale au Ghana, 9 juin 2015
GHA-Gov-LE-110615	Directeur général, entité publique d'application des lois (Ghana), 11 juin 2015
GHA-Gov-110615	Directeur général et Directeur de recherches, agence gouvernementale (Ghana), 11 juin 2015
GHA-Corp-Pharma-120615	Directeur adjoint, agence publique (Ghana), 12 juin 2015
GHA-IO-Econ-180615	Économiste, organisation internationale (Ghana), 18 juin 2015
GHA-Corp-Finance-200915	Secrétaire-général, association commerciale au Ghana, 20 septembre 2015
GHA-Corp-Agri-120615	Responsable de programme, association commerciale au Ghana, 12 juin 2015
GHA-Gov-Drug-090615	Représentant du gouvernement (drogues), autorité publique au Ghana, 9 juin 2015
USA-Gov-Hum-190515	Expert en aide internationale, organisme d'aide gouvernementale (agence d'aide internationale), 19 mai 2015
GHA-Journ-120615	Journaliste d'investigation, organe de presse (Ghana), 12 juin 2015
GHA-Gov-LE-120615	Agent de police, service de police (Ghana), 12 juin 2015
GHA-Gov-LE-290515&100615	Agent de police, ambassade étrangère au Ghana, 29 mai 2015 et 10 juin 2015
GHA-Gov-Pharm-100615	Directeur, ministère public (Ghana), 10 juin 2015
GHA-Gov-LE-100615	Responsable d'une entité spéciale publique (Ghana), 10 juin 2015
GHA-INGO-Pharm-120615	Expert en industrie pharmaceutique, ONG internationale (Ghana), 12 juin 2015
NGA-Analyst-250615	Analyste senior, société de conseil (Nigéria), 25 juin 2015
GHA-Gov-Justice-100615	Représentant senior du ministère de la Justice, Gouvernement du Ghana, 10 juin 2015
GHA-Corp-Agri-090515	Conseiller technique, association industrielle (bureau du Ghana), 9 juin 2015
NGA-Corp-Trade-030715	Responsable anti-commerce illicite en Afrique de l'Ouest, entreprise multinationale (Nigéria), 3 juillet 2015
UK-Gov-Policy-220615	Haut responsable de la stratégie et de la coordination, UK Home Office, 22 juin 2015
SEN-EUGov-Justice-120515	Attaché de liaison hors classe d'une ambassade européenne au ministère de la Justice du Sénégal, 12 mai 2015
UK-Gov-Analyst-230615	Analystes spécialisés en recherches sur l'Afrique, UK-FCO, 23 juin 2015

Tableau A.1. Entretiens réalisés pour le compte de l'étude (suite)

Code de l'entretien	Description de l'entretien
WA-CivSoc-130515	multiples chargés de recherche et chargés politiques, ONG panafricaine spécialisée dans la sécurité en Afrique de l'Ouest, 13 mai 2015
WA-EUsec-120515	multiples responsables européens des liaisons sécuritaires en Afrique de l'Ouest, 12 mai 2015
WA-UNODC-020615	ONUDC chargé de recherche sénior en Afrique de l'Ouest, par Skype, 2 juin 2015
WA-UNODC-290615	Chargé de recherche ONUDC en Afrique de l'Ouest, au téléphone, 29 mai 2015
WA-EU-080515	EU/ONU chef de projet LBC en Afrique de l'Ouest, par Skype, 8 mai 2015
GHA-Analyst-190615	Haut responsable, centre politique et de formation d'une ONG spécialisée dans la sécurité et basée en Afrique de l'Ouest, par Skype, 19 juin 2015
VIE-UNODC-290515	Haut responsable de l'ONUDC, par Skype, 29 mai 2015
UK-Gov-LE-220515	Attaché de liaison hors classe, UK-NCA, au téléphone, 22 mai 2015
USA-Gov-LE-120515	Officier de la DEA (USA) dans un pays d'Afrique de l'Ouest, 12 mai 2015
NIG-DrugTrafficker-100915	Trafiquant de drogue nigérian à Johannesburg, 10 septembre 2015
POR-Gov-Diplo-280515	multiples représentants en affaires de sécurité et de coopération d'une ambassade européenne en Afrique de l'Ouest, réponses écrites aux questions, 28 mai 2015
POR-Gov-Diplo-290515	multiples représentants en affaires de sécurité et de coopération d'une ambassade européenne en Afrique de l'Ouest, par Skype, 29 mai 2015
GHA-Analyst-160615	Chercheur universitaire, au téléphone, 16 juin 2015
GHA-Analyst-230615	Chercheur universitaire, au téléphone, 23 juin 2015
GHA-CivSoc-110515	Acteur de la société civile, 11 mai 2015
GHA-CivSoc-160515	Acteur de la société civile, au téléphone, 16 juin 2015
LBR-CivSoc-200515	Acteur de la société civile, Libéria, 20 mai 2015
LBR-CivSoc-210515	Acteur de la société civile, Libéria, 21 mai 2015
LBR-CivSoc-230515	Acteur de la société civile, Libéria, 23 mai 2015
GHA-Analyst-041115	Analyste, Ghana, par email, 4 novembre 2015
GHA-Finan-130515	Officier des renseignements financiers, Ghana, 13 mai 2015
LBR-GERGov-180515	Fonctionnaire étranger, Libéria, 18 mai 2015
LBR-USGov-200515	Fonctionnaire étranger, Libéria, 20 mai 2015
GHA-Gov-140515	Administrateur public, Ghana, 14 mai 2015
GHA-Analyst-110515	Expert indépendant, Ghana, 11 mai 2015
NOR-Analyst-300415	Expert indépendant, 30 avril 2015
GHA-IO-150515	Représentant d'une organisation internationale, Ghana, 15 mai 2015
LBR-IO-020615	Représentant d'une organisation internationale, au téléphone, 2 juin 2015
LBR-Journ-200515	Journaliste, Libéria, 20 mai 2015
LBR-IO-210515	Konah Karmo, Libéria, Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Extractive Industries Transparency Initiative), 21 mai 2015
GHA-Corp-Min-120515	Consultant en exploitation minière (acheteurs), Ghana, 12 mai 2015
GHA-Gov-Min-150515	Membre de la Commission des minerais, Ghana, 15 mai 2015
LBR-Corp-Min-180515	Représentant de l'industrie minière, Libéria, 18 mai 2015
LBR-Corp-Min-190515	Représentant de l'industrie minière, Libéria, 19 mai 2015
GHA-Gov-Min-130515	Conseiller sénior en exploitation minière, Ghana, 13 mai 2015
GHA-Gov-130515	Responsable public, Ghana, 13 mai 2015
LBR-Gov-210515	Responsable public, Libéria, 21 mai 2015
UK-Gov-Sec-230615	Analyste spécialisé en flux financiers, JNAC, ministère de la Défense, 23 juin 2015
RDV-SCLCT-22092015	Capitaine de police, Chef des enquêtes, SCLCT, 22 septembre 2015
NIG-Gov-LE-201015	multiples officiers nigériens de la CRF et du Secrétariat national de l'évaluation du risque, Nigéria, 20 octobre 2015
NIG-Gov-Sec-121015	Antenne conjointe d'analyse du terrorisme : Bureau du Conseiller à la sécurité nationale, Nigéria, 19 octobre 2015

Note : Sauf indication contraire, les entretiens ont été réalisés en personne.

Recherche quantitative

Sur les cinq études de cas présentées dans ce rapport, trois – sur la traite des personnes, la contrebande et les contrefaçons, et le financement du terrorisme – comportaient les résultats d'enquêtes quantitatives (tableau A.2). Les entretiens étaient réalisés grâce à une plateforme de recherche appuyée sur la téléphonie mobile, Vibrand Reach². Cette plateforme offre une capacité d'enquête considérable car elle travaille avec des partenaires locaux dans les communautés locales africaines. Elle a permis une enquête rapide sur les attitudes et comportements, les perceptions et les expériences des communautés, dans les délais et les limites budgétaires de cette étude.

L'étude de cas sur la traite des personnes comprend aussi les constats dérivés d'entretiens semi-structurés avec des migrants dans les centres de réception et de traitement des migrants, ainsi que dans d'autres villes en Italie.

Tableau A.2. **Aperçu de la recherche quantitative**

	Pays sondés	Questions clés	Nombre de sondés
Étude de cas : Traite des personnes			
Enquêtes sur les migrants dans le pays source	Nigéria Ghana	<ul style="list-style-type: none"> – Connaissez-vous des personnes ayant émigré ? – Où sont-elles allées ? – Sont-elles revenues ? Pourquoi ? – Comment ont-elles organisé leur voyage ? Combien ont-elles payé ? – Souhaiteriez-vous émigrer et pourquoi ? – Où voudriez-vous aller ? – Combien seriez-vous disposé à payer ? 	N = 429 Ghana = 229 Nigéria = 200 (Tous des hommes)
Enquêtes sur les migrants dans le pays de destination	Italie	Les entretiens étaient semi-structurés autour de 6 thèmes clés : <ul style="list-style-type: none"> – Motivation et décision d'émigrer – Expérience de l'itinéraire de migration – Relations avec et paiements consentis aux facilitateurs – Risques, difficultés et abus subis – Expériences relatives à la corruption ou aux pratiques corrompues 	N = 45
Étude de cas : Contrefaçons			
Enquête auprès des consommateurs	Ghana	<ul style="list-style-type: none"> – A quels types d'articles contrefaits avez-vous été confrontés ? – Quelqu'un a-t-il déjà tenté de vous vendre des articles contrefaits ? – Avez-vous acheté des articles contrefaits ? Une de vos connaissances a-t-elle acheté des articles contrefaits ? – Comment savez-vous si ce que vous avez acheté est d'origine ou contrefait ? – D'après vous, quelle est l'origine des articles contrefaits ? – Considérez-vous que les contrefaçons sont acceptables ? 	N = 314 Hommes = 177 Femmes = 136

Tableau A.2. **Aperçu de la recherche quantitative** (*suite*)

	Pays sondés	Questions clés	Nombre de sondés
Enquête sur les sociétés	Ghana	<p>Les questions étaient semi-structurées, posées par téléphone, aux représentants de sociétés commercialisant les catégories de marchandises évoquées dans cette étude (agrochimie, produits de consommation, industrie pharmaceutique). Les thèmes principaux explorés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelle est la proportion de contrefaçons dans votre industrie ? - Quels types de consommateurs achètent des contrefaçons ? - Où les produits sont-ils vendus ? - Vous a-t-on déjà demandé de vendre des contrefaçons ? - Comment sauriez-vous si les articles que vous commercialisez sont contrefaits ? - Avez-vous déjà été assujetti à la réglementation gouvernementale ? - Comment le gouvernement s'attaque-t-il au problème des contrefaçons ? 	<p>N = 221 Agrochimie = 70 Produits de consommation = 70 Industrie pharmaceutique = 71</p>

Entretiens dans les pays sources sur les perceptions de la migration : une étude quantitative a été mandatée dans trois pays d’Afrique de l’Ouest : la Gambie, le Nigéria et le Ghana. Les sondages tentaient de jauger les attitudes envers l’émigration dans les pays sources de la Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), ainsi que tout changement d’attitude ou de comportement de la part des recruteurs de migrants pendant la récente poussée migratoire. La Gambie et le Nigéria ont été sélectionnés parce qu’ils comptabilisent le plus grand nombre d’arrivées de migrants en Europe de tous les pays de la CEDEAO. Le Ghana a été choisi en tant que contrôle, parce qu’il représente également un pays anglophone avec un profil socio-économique comparable. Compte tenu des difficultés à obtenir la permission des autorités locales, l’enquête réalisée en Gambie n’a pu être complétée dans le laps de temps disponible pour cette étude. Le sondage a recueilli les réponses de 429 sondés – 200 au Nigéria et 229 au Ghana ; le sondage comportait deux phases, afin d’être en mesure de vérifier la méthodologie et les résultats.

Entretiens avec les migrants dans le pays de destination : afin de garantir que l’étude de cas reflète la situation et les expériences actuelles, les entretiens avec les migrants tout juste arrivés ont été réalisés dans les centres de réception situés au sud de l’Italie. Les entretiens ont également eu lieu dans des centres de traitement des migrants dans différentes villes du pays.

Parmi les personnes interrogées, 45 provenaient de la région CEDEAO ; tous étaient des hommes ; et 80 % étaient âgés de 18 à 25 ans. Trouver des femmes ou des personnes plus âgées à interroger fut difficile. Les pays représentés dans cette étude étaient la Gambie (dix personnes interrogées) ; le Nigéria (neuf personnes) ; le Mali (huit personnes) ; la Côte d’Ivoire (sept personnes) ; le Sénégal (six personnes) ; et le Ghana (trois personnes) ; deux personnes originaires d’autres pays de la CEDEAO ont également répondu au sondage. Cela constitue évidemment un petit échantillon comparé aux dizaines de milliers de migrants qui ont atteint l’Europe pendant la récente crise migratoire. Cependant, cela donne au moins un aperçu des expériences des migrants.

Les entretiens étaient volontaires, réalisés sous forme de conversations semi-structurées. Les cinq enquêteurs se basaient sur un protocole d'entretien indicatif comprenant 50 questions répartis sur un éventail de thèmes, comme les motivations et raisons initiales de la migration, les types et sources d'informations reçus avant le départ, la destination préférée, l'itinéraire emprunté, les sommes payées et les expériences en cours de route. Les enquêteurs ont particulièrement recherché les récits relatant la manière dont les migrants avaient été traités, et leurs expériences ou inquiétudes concernant les abus ou tentatives d'extorsion. Ils ont également recueilli des informations démographiques et socio-économiques.

Chaque entretien semi-structuré a duré une heure environ. Les participants n'étaient pas obligés de répondre à toutes les questions ou forcés de répondre à des questions qui les mettaient mal à l'aise. Les réponses ont d'abord été étudiées dans leur version intégrale, puis codées aux fins d'une analyse statistique.

Les personnes interrogées hésitaient à discuter de certaines questions, notamment concernant la traversée en bateau. Malgré leurs assurances, les enquêteurs avaient l'impression que leur hésitation était due à leurs inquiétudes concernant l'objectif de l'entretien. Tous les migrants interrogés attendaient toujours que leur demande d'asile soit traitée et craignaient peut-être d'être rapatriés.

Financement de Boko Haram : l'étude de cas sur le financement du terrorisme portait principalement sur les groupes terroristes basés dans le désert du Sahel. Cependant, il a aussi bénéficié d'une étude parallèle sur le financement du groupe Boko Haram comprenant une composante de recherche quantitative. Les enquêtes de perception interrogeaient le public du nord-est du Nigéria sur des questions liées au terrorisme. En effet, Boko Haram est implanté dans la région et la population générale est étroitement associée au conflit, aussi bien comme que cible des attaques que comme source principale de revenus pour le groupe.

Ces enquêtes, ainsi que toutes celles réalisées dans le cadre de ce rapport, ont été menées par Vibrand Research. Elles ont porté non seulement sur Boko Haram, mais aussi sur les perceptions régionales sur la sécurité et la sûreté, les activités communautaires, les comportements terroristes, les interactions entre les terroristes et les communautés locales, et l'efficacité des mesures antiterroristes nationales et internationales.

Au total, deux sondages ont été effectués : un sondage préliminaire de 200 personnes réparties sur deux villes clés et un sondage ultérieur de 900 personnes réparties sur trois villes clés. Le sondage préliminaire était censé sonder 100 personnes à Maiduguri et 100 personnes à Mubi. Cependant, compte tenu d'une poussée d'attaques terroristes, et des inquiétudes concernant la sécurité des enquêteurs et des sondés, le sondage a été étendu à d'autres zones.

Sur la base des conclusions de l'étude préliminaire, une campagne de sondage élargie a été initiée à Kano, Bauchi et Gombe, interrogeant un échantillon d'au moins 300 personnes dans chaque région, avec une répartition des genres de 50-50. Toutes les zones ont été sélectionnées en fonction du niveau de présence et des activités du groupe Boko Haram. Les résultats de l'enquête ont été livrés par Vibrand Research en septembre 2015.

Les sondages d'opinion ont été soigneusement conçus pour éviter les partis pris et les questions tendancieuses. La taille des échantillons a été choisie pour obtenir des résultats statistiquement significatifs. Puisque les résultats de ces sondages sont basés sur les perceptions, ils ont été intégrés dans une optique complémentaire et corroborative, et pour mettre en contexte les discussions sur Boko Haram.

Calculer l'échelle des flux illicites internes et externes

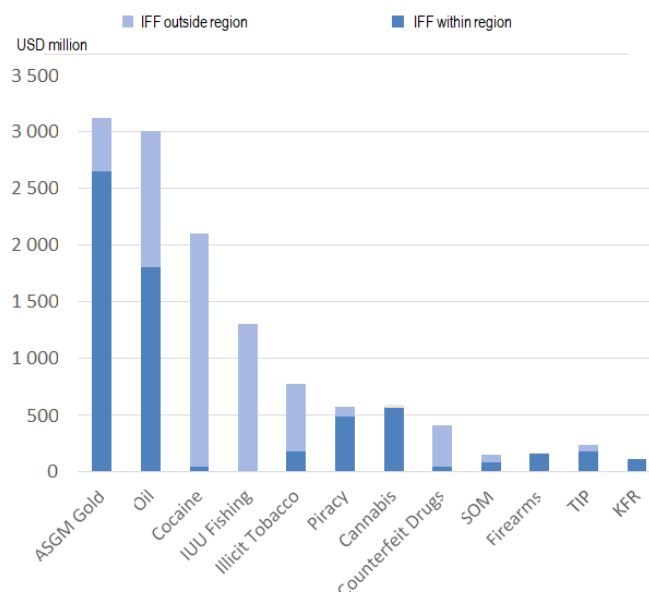
Cette étude a délibérément évité de quantifier l'échelle et la valeur de flux spécifiques ; pour les raisons évoquées ci-dessus, elle a tenté de comprendre – plutôt que de mesurer – l'impact des économies criminelles et des FFI. Cependant, aux fins d'une analyse comparative, le graphique A.1 présente la meilleure estimation possible des FFI totaux liés à l'ensemble des économies criminelles évoquées dans ce rapport, opérant une distinction entre les FFI investis dans la région et ceux investis à l'extérieur de la région. La plupart des analyses des FFI n'opèrent pas cette distinction.

Toute présentation de la valeur des flux illicites tend à faire l'objet de débats animés, principalement parce qu'il est difficile d'estimer les flux et qu'il existe de nombreuses méthodologies pour ce faire. Les chiffres présentés dans le graphique A.1 sont estimatifs, dérivés des données fournies par les agences des Nations Unies, la Banque mondiale et INTERPOL, ou par des experts reconnus. La présente section explique comment les auteurs ont dérivé les chiffres présentés ici, tous fondés sur des estimations conservatrices.

ASGM : il est difficile d'évaluer la valeur des FFI associés à l'ASGM et au trafic d'or. L'une des méthodes compare les estimations de production avec les chiffres d'importation et d'exportation. Par exemple, en 2011, les Émirats arabes unis ont importé 27.6 tonnes d'or depuis le Ghana ; pourtant, le Ghana déclare avoir exporté 19.4 tonnes d'or seulement vers les Émirats arabes unis cette même année (UN Comtrade, 2015). Si tout l'or importé aux Émirats arabes unis et censé provenir du Ghana provenait réellement du Ghana, cela signifierait que 30 % de l'or ont été trafiqués à l'extérieur du Ghana et n'ont rejoint la chaîne d'approvisionnement formelle qu'après leur entrée aux Émirats arabes unis. Si l'on extrapole à partir de ce montant, on peut déduire que 30 % de l'or, évalués à 720 millions USD (dollars américains) en 2013, sont trafiqués à l'extérieur du pays. Une comparaison des productions estimées du Libéria avec le volume d'or exporté officiellement montre que 86-90 % de l'or sont trafiqués à l'extérieur du pays (Conseil de sécurité des Nations Unies, 2013). En outre, environ 7 tonnes d'or, évaluées à 256 millions USD, ont été trafiquées en dehors du Burkina Faso en 2014 (Guéniat et White, 2015). Selon des calculs similaires, basés sur les chiffres d'importation et d'exportation pour d'autres pays producteurs d'or en Afrique de l'Ouest, les FFI totaliseraient plus de 3 milliards USD. Compte tenu de l'intensité de la main-d'œuvre dans le secteur ASGM, une large part (85 %) des FFI resterait dans la région, bien que les personnes qui creusent et extraient l'or soient très faiblement rémunérées. Il convient de noter, cependant, que les différences dans les volumes d'exportation et d'importation ne reflètent pas nécessairement l'existence de FFI et peuvent s'expliquer par d'autres facteurs. Le calcul présenté ici a pour but de permettre une discussion sur les volumes de FFI qui restent dans la région et ceux qui la quittent.

Détournement de pétrole : Chatham House a publié un rapport exhaustif sur le détournement de pétrole dans le Delta du Niger en 2013 (Katsouris et Sayne, 2013). Ce rapport montrait que le Nigéria perdait 100 000-250 000 barils par jour de sa marchandise la plus précieuse, évaluée à environ 3-8 milliards USD par an, à cause du vol de carburant. Une part considérable du pétrole traverse la frontière (voir le chapitre 3) pour être consommée dans les pays voisins, mais ce mouvement est considéré comme un flux interne.

Graphique A.1. Estimation des FFI potentiels générés par les différentes activités criminelles ; parts demeurant dans la région et quittant la région



Notes : Cette estimation est produite aux fins d'illustration et pour favoriser une discussion sur les FFI qui restent en Afrique de l'Ouest et ceux qui la quittent. Compte tenu des difficultés à trouver des chiffres solides sur ce sujet, les montants figurant dans ce graphique ne sont pas définitifs.

ASGM : extraction artisanale et à petite échelle de l'or (artisanal and small-scale gold mining) ; IUU : pêche illicite, non déclarée et non réglementée ([INN] illegal, unregulated and unreported fishing) ; SOM : trafic des migrants (smuggling of migrants) ; TIP : traite des personnes (trafficking in persons) ; KFR : enlèvement contre rançon (kidnap for ransom).

Sources : Plusieurs, expliquées ci-dessous.

Le présent rapport décrit la structure des frais et des paiements de protection permettant le commerce illicite, et note que la plupart des bénéficiaires font partie de l'élite nigérienne. Bien que les paiements servent à maintenir les réseaux clientélistes, une partie serait également transférée dans les territoires d'outre-mer. Le Nigéria est considéré comme la source principale de FFI en Afrique, impulsés par le trafic d'or.

Une enquête réalisée en 2003 soutenait que le Nigéria perdait jusqu'à 600 millions USD par an – environ 40 % de la production nationale de l'époque – à cause du détournement de pétrole brut par les sociétés pétrolières internationales (Gboyega et al., 2011). Cette même part de 40 % a donc servi à estimer l'échelle des fonds détournés de la région ; le solde de 3 milliards USD resterait dans la région.

Cocaïne : le chapitre 3 examine la valeur totale estimée du flux de cocaïne en Afrique de l'Ouest, et la part de ce flux acquise dans la région, sur la base des meilleures estimations disponibles provenant des sources consultées dans le cadre de cette étude.

Environ 40 tonnes de cocaïne circulent tous les ans en Afrique de l'Ouest (ONUDC, 2013). Alors que la valeur annuelle de cette cocaïne est évaluée à 2.1 milliards USD, les acteurs ouest-africains ne gagneraient que 40 millions par an en échange de leur « protection » ou facilitation à l'échelle locale. Les trois quarts environ de ce montant restent dans la région, où ils servent à alimenter les réseaux clientélistes locaux ou effectuer des achats locaux ; le reste est investi à l'extérieur. Cette estimation de

35-40 tonnes provient des connaissances des trafiquants colombiens actifs dans la région et opérant dans le cadre de *cartelitos* (petits cartels), qui considèrent que transporter moins de 5 tonnes n'est pas profitable. Selon les entretiens menés par l'ONU DC avec des détenus des prisons ouest-africaines, sept *cartelitos* opéreraient dans la région. L'estimation grossière du tonnage annuel est dérivée de ces conversations. Les transactions portant sur les achats de cargaisons importantes sont presque certainement réalisées en dehors de l'Afrique de l'Ouest, et ces fonds affluent peu ou pas dans la région.

Pêche INN : comme le souligne le chapitre 3, le secteur de la pêche est un moteur économique important en Afrique de l'Ouest ; néanmoins, plusieurs experts estiment que la pêche illicite revêt une échelle considérable. L'Environmental Justice Foundation (EJF) a établi que les pertes mondiales résultant de la pêche INN s'élevaient à 10-23.5 milliards USD par an (ce qui représente entre 11-26 millions de tonnes de poissons) (EJF, 2012). En 2014, l'Africa Progress Panel notait que « l'Afrique de l'Ouest affiche un des taux déclarés de pêche INN les plus élevés, touchant entre un tiers et la moitié de la prise », et que l'Afrique de l'Ouest pourrait perdre jusqu'à 1.3 milliard USD par an à cause de la pêche INN (Africa Progress Panel, 2014). Ce rapport utilise ce montant, considéré comme le plus conservateur et le plus récent.

Comme l'ont démontré les études sur les opérations de pêche INN, ce commerce illicite est perpétré exclusivement par des vaisseaux de pêche internationaux qui surpêchent dans le Golfe de Guinée et dans les eaux côtières des États d'Afrique de l'Ouest ; le produit de la pêche est expédié aux marchés européens et asiatiques. Il est par conséquent vraisemblable que des parts infimes (au mieux) de la valeur de ces FFI restent dans la région, peut-être acquises grâce à la vente illégale de permis de pêche et au versement de pots-de-vin.

Tabac illicite : en 2009, l'ONU DC estimait que les cigarettes illicites généraient des revenus annuels de 774 millions USD dans la région (ONU DC, 2009). Cette même étude estimait cependant que 78 % de ce volume commercial transitaient vers les pays du Maghreb, où le tabac illicite est consommé. Alors que des tendances ont évolué en raison de l'instabilité post-révolutionnaire qui règne en Libye, ces chiffres constituent toujours l'estimation la plus fiable et la mieux quantifiée sur ce commerce.

Cannabis : les chiffres sur le trafic illicite de cannabis sont basés sur des estimations (Ralston, 2014) qui multiplient la production régionale (soit 3 500 tonnes) par le prix moyen de détail au niveau régional (0.17 USD par gramme). Le prix de détail est celui qui est appliqué en d'Afrique de l'Ouest, puisque la région n'exporte quasiment pas de cannabis à l'étranger et le cultive essentiellement pour une consommation locale ; par conséquent, la région retient le plus gros du flux.

Médicaments contrefaits : en 2013, l'ONU DC calculait de manière conservatrice que l'Afrique de l'Ouest importait pour environ 150 millions USD de médicaments contrefaits (ONU DC, 2013 ; Mackey et Liang, 2013). D'autres sources ont produit des valeurs beaucoup plus élevées – atteignant, par exemple, 400 millions USD par an pour les seuls médicaments antipaludiques (Mackey et Liang, 2013). L'étude de cas sur les contrefaçons (chapitre 3) suggérait que la valeur des médicaments contrefaits importés au Ghana seul pouvait s'élever à 330 millions USD ; le présent rapport se base sur la partie supérieure de cette fourchette, mais reconnaît que cette estimation pourrait être conservatrice.

L'essentiel de la valeur de ce flux revient aux pays qui produisent les contrefaçons ; une petite part – évaluée à moins de 10 % du total – revient aux régulateurs et gardes-frontières corrompus, ainsi qu'aux vendeurs locaux par le biais des ventes de produits contrefaits.

Trafic de migrants : l'étude de cas estime qu'en 2015, 3 000 migrants quittaient Agadez chaque semaine (c'est-à-dire 156 000 par an) dans des convois destinés à la Libye, la porte d'entrée principale pour atteindre l'Europe. Le coût moyen de cette partie du voyage s'élevait à 350 USD. Sur la base des entretiens avec les migrants et les estimations des experts, les migrants sont peu susceptibles d'avoir dépensé plus de 100 USD pour régler le transport et les trafiquants au sein de la région CEDEAO avant leur arrivée à Agadez ; le coût total d'un voyage migratoire individuel au sein de la CEDEAO s'élevait à 450 USD. La valeur totale du voyage migratoire au sein de la CEDEAO, par conséquent, s'élevait à 148.2 millions USD. En 2015, cependant, environ 60 000 ressortissants d'Afrique de l'Ouest ont été enregistrés en Europe (Frontex, 2014), la moitié étant constituée de migrants de « nationalités sub-sahariennes non spécifiées ». À l'époque, le coût moyen d'une traversée maritime s'élevait à 1 300 USD. Cela signifie que pour atteindre l'Europe, les ressortissants ouest-africains payaient 78 millions USD de plus à des acteurs extérieurs à la région afin de terminer leur voyage migratoire, ce qui représente un FFI supplémentaire.

Piraterie : les estimations du coût annuel de la piraterie en Afrique de l'Ouest varient entre 565 millions USD et 2 milliards USD, bien que le montant supérieur soit basé sur les estimations de détournement de pétrole originaire du Golfe de Guinée ou transitant par celui-ci (Osinowo, 2015). Pour éviter de compter double, le rapport se fonde sur la valeur inférieure de la fourchette estimative. L'estimation des flux internes représente 85 % du total ; une fois inclus les détournements de pétrole, l'analyse suggère que les vols sur les navires de charge ont été perpétrés principalement par des groupes armés de la région (ONUDD, 2013).

Traite des personnes : les chiffres sont basés sur les calculs présentés dans Ralston (2014), eux-mêmes dérivés d'une étude réalisée en 2009 par l'ONUDD. La valeur monétaire totale est estimée en multipliant le milieu des estimations de l'ONUDD sur le flux annuel de personnes trafiquées aux fins d'exploitation sexuelle à l'extérieur de l'Afrique de l'Ouest (4 750) par le milieu des estimations de l'ONUDD sur le prix pour un individu (47 500 USD). Les estimations du flux ont initialement été dérivées en supposant qu'1 personne sur 30 trafiquées en Europe est détectée.

Les auteurs ont ensuite basé leurs estimations sur le fait que la plupart des réseaux de traite des personnes sont basés au Nigéria et facilités par des contacts dans la diaspora, et que la plupart (environ 80 %) des flux sont accumulés dans la région (Ellis, 2016).

Cela ne prend pas en compte le nombre énorme de personnes victimes de traite des personnes, ou de travail forcé ou obligatoire, ou de travail des enfants, dans la région (chapitre 3). Néanmoins, si l'on tient compte des définitions présentées dans cette étude, ce flux n'est pas considéré comme un FFI, mais comme faisant partie de l'économie informelle.

Armes à feu : les chiffres sont fondés sur Ralston (2014), qui a extrapolé le montant des importations légales de munitions et d'armes à feu en Afrique de l'Ouest en supposant que les achats par les groupes rebelles et criminels étaient au moins égaux aux achats par le gouvernement. Comme le flux d'armes dans la région est supposé être presque

entièrement circulaire, avec un renouvellement des stocks limité (Anders, 2014), la valeur de ces transactions reste presque entièrement dans la région.

Avertissements

Les pratiques criminelles, à l'échelle mondiale comme en Afrique de l'Ouest, évoluent rapidement, et tout a été mis en œuvre pour décrire au mieux la situation actuelle. Bien que la littérature plus ancienne n'ait pas été ignorée, la revue de la documentation a accordé la priorité aux publications actuelles. Au total, 75 % de la littérature citée ont été publiés au cours des trois dernières années. Dans certains cas, les phénomènes – par exemple, le trafic de migrants vers l'Europe, ou les actions et les financements des groupes terroristes – évoluent tellement rapidement que même les rapports récents donnent une image périmée. Dans ces cas, les médias, les journalistes et les praticiens de première ligne sont devenus la source principale d'informations, ce qui peut avoir pour conséquence de limiter l'analyse, car les analyses portant sur un moment précis peuvent fausser les perspectives longitudinales.

La quantification et l'analyse des activités illicites en général, et des FFI en particulier, ont posé plusieurs problèmes. De plus, aucun instrument de mesure n'est parfait. Les mesures présentées dans le passé ont fait l'objet de débats, de contestations et de critiques considérables, notamment autour de plusieurs questions : le recours excessif à la falsification des coûts commerciaux pour représenter les FFI, et la non prise en compte de l'évasion fiscale (changement de juridiction, paradis fiscaux) ou de l'activité illicite. Les études mondiales ont estimé que l'activité criminelle représenterait 35% environ des FFI globaux (Boyce et Ndikumana, 2012). D'autres études soutiennent que cette part pourrait être largement supérieure dans les pays en développement, dotés d'une économie informelle assez conséquente. Une étude (Grief, 1996) estimait que la part de l'économie nationale échappant au contrôle de l'État pouvait s'élever à 90 % dans les États fragiles d'Afrique subsaharienne. Une étude ultérieure de l'ONUUDC (2011) a confirmé ce montant, notant que la part des revenus de la criminalité augmentait dans les pays en développement, et que les fonds générés étaient plus susceptibles d'être blanchis à l'étranger.

Mesurer le volume et la valeur de l'économie criminelle a également posé des problèmes. Les estimations sont largement fondées sur les données émanant des saisies qui, même si elles peuvent être un indicateur utile de l'évolution des tendances, ont leurs limites. Dans le contexte ouest-africain, ces inconvénients sont particulièrement présents. Dans le meilleur des cas, les saisies représentent tout au plus 33 % du flux total dans n'importe quel contexte ; on pourrait arguer qu'elles mesurent mieux les capacités et l'intégrité des forces policières que l'échelle réelle des flux (ONUUDC, 2014). Dans un contexte caractérisé par des États fragiles et une corruption endémique, la valeur ajoutée des saisies dans le calcul des flux est considérablement restreinte : un volume réduit de saisies peut signaler une plus grande complicité et une protection accrue de ces flux par l'État, plutôt qu'un volume réduit de FFI (Midgley et al., 2014).

Les groupes de référence et le processus d'examen par les pairs

Un Groupe de référence composé d'experts a apporté son soutien à la préparation et la rédaction de ce rapport. Il consistait de 22 représentants des pays membres de l'OCDE et d'institutions multilatérales, tous mentionnés dans les remerciements en début d'ouvrage. Le Groupe de référence a passé en revue le rapport préliminaire en mars 2015 dans le but de fournir aux auteurs un retour sur les orientations et les priorités. Des experts en la

matière ont passé en revue 13 types d'économies criminelles étudiées dans le rapport préliminaire (et présentées dans ce rapport final) : 5 études de cas représentatives des 3 typologies autour desquelles le rapport est structuré ont été sélectionnées, sur la base d'un vote à paliers.

La procédure d'examen par les pairs était organisée autour de deux étapes. D'abord, la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE a passé en revue les études de cas préliminaires ; entre six et huit experts ont ensuite examiné les études entre juin et août 2015. Les études ont ensuite été finalisées, et les commentaires reçus ont été incorporés. Le rapport final au complet a ensuite été soumis début décembre 2015 à une deuxième procédure d'examen par les pairs. Dix-sept examinateurs y ont participé, dont des membres du Groupe de référence, des experts des divisions spécialisées de l'OCDE, des représentants d'organisations de la société civile concernées et des experts indépendants reconnus dans leur domaine d'expertise. Les examinateurs qui n'ont pas demandé l'anonymat sont mentionnés dans les remerciements.

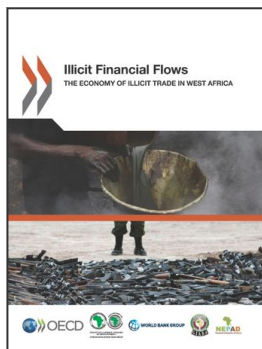
Notes

1. www.globalinitiative.net.
2. www.vibrand.co.za.

Références

- Africa Progress Panel (2014), *Africa Progress Panel Report 2014: Grain, Fish, Money*, Africa Progress Panel, Genève.
- Anders, H. (2014), *Identifying Source s: Small-calibre Ammunition in Côte d'Ivoire*, Small Arms Survey, Genève.
- Boyce, J. et L. Ndikumana (2012), *Capital Flight from Sub-Saharan African Countries : Updated Estimates, 1970-2010*, Political Economy Research Institute, University of Massachusetts, Amherst.
- Conseil de sécurité des Nations Unies (2013), « Letter dated 19 November 2013 from the Chair of the Security Council Committee established pursuant to Resolution 1521 (2003) concerning Liberia, addressed to the President of the Security Council (S/2013/683) », Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, New York.
- EJF (2012), *Pirate Fishing Exposed: The Fight Against Illegal Fishing in West Africa and the EU*, Environmental Justice Foundation, Londres.

- Ellis, S. (2016), *This Present Darkness : A History of Organized Crime in Nigeria*, Hurst Publishers, Londres.
- Frontex (2014), *FRAN Quarterly*, juillet-septembre 2014 (Q3), Frontex, Warsaw.
- Grief, A. (1996), « Contracting, enforcement and efficiency : Economics beyond the law », in M. Bruno and B. Pleskovic (eds.), *World Bank Conference on Development Economics*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Gboyega, A. et al. (2011), *Political Economy of the Petroleum Sector in Nigeria*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Guéniat, M. et N. White (2015), *A Golden Racket : The True Source of Switzerland's « Togolese » Gold*, Berne Declaration, Genève.
- Katsouris, C. et A. Sayne (2013), *Nigeria's Criminal Crude: International Options to Combat the Export of Stolen Oil*, Chatham House, Londres.
- Mackey, T.K. et B.A. Liang (2013), « Improving global health governance to combat counterfeit medicines : A proposal for a UNODC-WHO-Interpol trilateral mechanism », *BMC Medicine*, vol. 11(233), University of California, San Diego.
- Midgley, T. et al. (2014), *Defining and Measuring the Stress Factors that Lead to Conflict in the Context of the Post-2015 Agenda*, Saferworld, Londres.
- Osinowo, A.A. (2015), *Combating Piracy in the Gulf of Guinea*, Africa Center for Strategic Studies, Washington, DC.
- Ralston, L. (2014), *Trafficking and Fragility in West Africa*, Banque mondiale, Washington, DC.
- UN Comtrade (2015), *UN Comtrade* (base de données), <https://comtrade.un.org/db/default.aspx> (consulté le 1 septembre 2015).
- ONUDC (2014), *The Globalization of Crime: A Transnational Organized Crime Threat Assessment*, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Vienne.
- ONUDC (2013), *Transnational Organized Crime in West Africa : A Threat Assessment*, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Vienne.
- ONUDC (2011), *Estimating Illicit Flows from Drug Trafficking and Other Forms of Transnational Organized Crime*, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Vienne.
- ONUDC (2009), *Transnational Trafficking and the Rule of Law in West Africa: A Threat Assessment*, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Vienne.



Extrait de :

Illicit Financial Flows

The Economy of Illicit Trade in West Africa

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264268418-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Méthodologie de recherche », dans *Illicit Financial Flows : The Economy of Illicit Trade in West Africa*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264285095-9-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.